

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

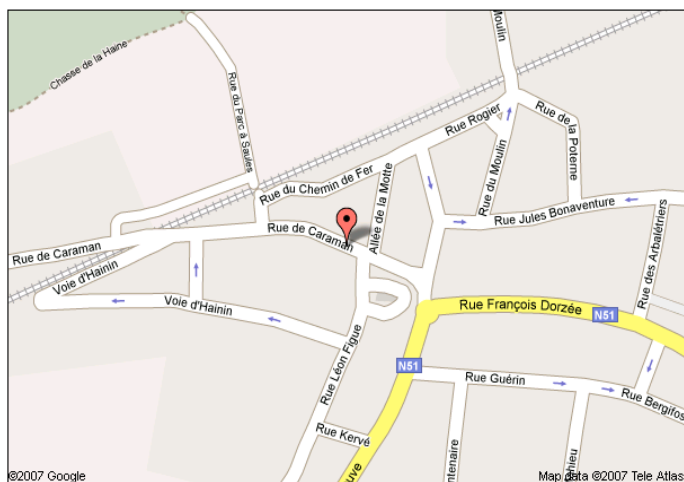
Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

MECANICIEN

MECANICIEN

Le mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires effectue, d'une manière autonome, des travaux d'entretien et de réparation sur tout type de moteurs thermiques.

Il pose des diagnostics à l'aide d'appareils de mesure, maîtrise des connaissances mécaniques, électricité ainsi que les techniques de réglage.

Il maîtrise les fonctions globales de l'équipement électronique et exécute les travaux courants en tenant compte des précautions de manipulation.

Unités de formations organisées en 2015-2016

1. Electricité –électronique appliqué à l'automobile

2. Technologie et pratique automobile : moteurs thermiques

Titre(s) obtenu(s)

Chaque unité de formation donne lieu à une attestation de réussite.

Lorsque l'ensemble des unités de formation et l'épreuve intégrée sont réussies, vous obtenez le certificat

de niveau secondaire supérieur en

« mécanicien automobile de véhicules de tourisme et utilitaires ».

! Formations en 2 ans.

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

tionnement des différents types de moteurs et le rôle des différents circuits constitutifs;

- D'expliquer les modes de vérification mis en œuvre par l'inspection automobile pour les organes moteurs.

Conditions d'admission

Avoir obtenu le certificat « aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires »

Fréquence des cours

Les lundi et mercredi du 14/09/2015 au 20/04/2016 de 17h30 à 20h50

Les mardi et jeudi du 26/05/2016 au 16/06/2016 de 17h30 à 20h50 et les vendredi 03/06/2016, 10/06/2016 et 17/06/2016.

1. Electricité– électronique appliqué à l'automobile

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- d'effectuer des contrôles et des interventions de maintenance sur des circuits électriques et des éléments électroniques, notamment :
1. sur les circuits de démarrage, d'éclairage et de signalisation, de préchauffage et de post-chauffage d'un moteur diesel, de charge par alternateur, d'allumage à déclenchement par batterie;
 2. Sur les éléments de ces circuits en se référant aux documents techniques des fabricants; en appliquant les lois et les formules de l'électricité générale et appliquée à l'automobile; en appliquant les procédures qui lui sont communiquées.

Conditions d'admission

Avoir obtenu le certificat « aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires »

Fréquence des cours

Mardi et jeudi du 15/09/2015 au 24/05/2016 de 17h30 à 20h50

2. Technologie et pratique automobile: moteurs thermiques

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- d'effectuer des réparations sur les ensembles et sous-ensembles mécaniques des circuits suivants: d'alimentation, de refroidissement, lubrification, de distribution;
- D'appliquer les procédures les plus adéquates pour mener à terme la réparation envisagée en se fondant sur les éléments d'information d'un diagnostic personnel ou qui lui est communiqué, les consignes particulières émanant des constructeurs, un ordre de réparation validé;
- De réaliser les contrôles sur les opérations intermédiaires et le contrôle final en justifiant ses choix sur le plan pratique;
- D'expliquer les notions de base et le principe de fonc-